

FICHE PRE-PROJET LEADER- GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020

1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE DU PROJET		LES ECO-DEFIS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU PAYS LOIRE BEAUCE
STRUCTURE PORTEUSE	NOM	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOIRET
	TYPE	Chambre consulaire
	NUMERO SIRET	184 500 023 00033
	REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	MORIN Gérard, Président
	ADRESSE	28, rue du faubourg de Bourgogne - CS 22249 45012 ORLEANS Cedex 1
	PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	LIVINAL Amélie, chargée de développement économique – environnement 02.38.65.40.16 – a.livinal@cma-loiret.fr
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret (CMA45) a proposé au Pays Loire Beauce de déployer l'opération « Eco-Défis des Artisans et Commerçants », initiative créée par la CMA94 et dont la CMA45 a acquis les droits.</p> <p>Cette démarche consiste d'une part, à mettre en avant les entreprises qui participent activement (et parfois sans le savoir !) à la politique durable mise en place depuis de nombreuses années par la collectivité via le label Eco-défis et d'autre part, à faire bénéficier la collectivité de l'expertise de la CMA45 en matière de sensibilisation des entreprises aux enjeux du développement durable.</p> <p>Les entreprises engagées doivent en effet réaliser au moins trois défis sur six thématiques (prévention des déchets, gestion des déchets, énergie, rejets et fluides, transport et éco-produits). La CMA45 les accompagne dans le choix et la réalisation des défis. Au préalable, des visites de sensibilisation sont organisées en partenariat avec les élus et agents du Pays. Un kit de communication est réalisé pour les entreprises labellisées afin de communiquer sur leur engagement.</p>	
DATES PREVISIONNELLES	Avril 2017 à mars 2019	

LOCALISATION	Territoire du Pays Loire Beauce
--------------	---------------------------------

2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
Frais de communication (kit de communication à destination des entreprises labellisées et appel à participation)	6 310.00 €	Financement LEADER	28 471.09 €
Animation de l'opération Eco-défis par la CMA45 (pour 2 éditions sur le territoire Loire Beauce)	38 176.08 €	Autofinancement CMA45	16 014.99 €
TOTAL	44 486.08 €	TOTAL	44 486.08 €

Autres commentaires :

3. Rattachement à la stratégie du GAL Loire Beauce :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : _____

4. Avis COPIL

Avis global	Choix de se prononcer après réception des compléments d'informations
Atouts	Sensibilisation des entreprises
Points de vigilance	
Questions	Précisions sur le nombre d'entreprises, les applications concrètes, la durée de l'engagement Qu'entend-on par labellisation - en quoi consiste t-elle ? : critères (face à la diversité des entreprises), objectifs, quelle reconnaissance , véritable engagement ou simple action commerciale ? Quels bénéfices/motivations pour les entreprises ? Lien avec la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
Préconisations	
Points de débats	